## Prestations intellectuelles

## **FONDS D'INTERVENTION POUR L'ENVIRONNEMENT**

## RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT INDIVIDUEL CHARGE DE PROJET « RENFORCEMENT DES CAPACITES NATIONALES POUR AMELIORER L'ACCES AU FINANCEMENT CLIMATIQUE »

AVIS À MANIFESTATION D'INTÉRÊT N° 2025-001/MEEA/SG/FIE/DMP Financement: Fonds Vert pour le Climat

Le FIE est l'instrument financier national mobilisateur des ressources intérieures et extérieures pour la mise en œuvre de la politique du gouvernement en matière d'environnement et de climat. Depuis le 18 février 2025, il est accrédité comme entité nationale d'accès direct au Fonds Vert pour le Climat (FVC), à même de mobiliser des ressources pour mettre en œuvre des actions d'atténuation et d'adaptation au changement climatique.

Cependant, les évaluations réalisées au cours du processus d'accréditation du FIE ont relevé des insuffisances qui doivent être corrigées. Pour y remédier, le FIE avec l'appui de l'Autorité Nationale Désignée (AND), a obtenu une subvention du FVC pour la mise en œuvre d'un projet de préparation.

Ce projet intitulé « Renforcement des capacités nationales pour améliorer l'accès au financement climatique » contribue à l'atteinte des objectifs I, II et IV du programme de préparation du FVC, à savoir (I) le développement de capacités, (II) le développement des cadres stratégiques des investissements à faibles émissions de gaz à effet de serre et (IV) la constitution de portefeuilles de projets axés sur le changement de paradigme.

Il vise, de façon globale, à renforcer les capacités techniques et institutionnelles nationales, en particulier celles du FIE, pour une forte mobilisation du financement climatique et le maintien des normes d'accréditation. Ses objectifs spécifiques sont :

- (i) permettre au FIE de disposer de solides capacités institutionnelles et organisationnelles ;
- (ii) fournir au FIE les outils nécessaires afin qu'il dispose de ressources humaines capables d'appliquer le cycle de gestion des projets climatiques ;
- (iii) renforcer les capacités du FIE afin qu'il puisse avoir accès aux moyens de financement de l'action climatique du FVC au Burkina Faso.

Dans le cadre de la mise en œuvre du projet, il est prévu le recrutement d'un consultant individuel pour appuyer le FIE dans la planification et l'exécution du projet.

Sous la supervision du Directeur Général du FIE et en étroite collaboration avec l'Autorité Nationale Désignée pour le Fonds Vert pour le Climat, le consultant chargé de projet entreprendra les tâches suivantes :

Faciliter la mise en œuvre du projet et la production des livrables dans les délais ;

Coordonner les activités de préparation, telles que les ateliers, les études, les publications, les services consultatifs et autres activités ;

Rédiger les termes de référence pour le recrutement des différents consultants et les soumettre au FIE pour validation, publication et recrutement.

Préparer des plans de travail mensuels avec un calendrier indicatif des principaux produits et activités identifiés ;

Elaborer des rapports techniques et financiers mensuels, trimestriels, annuel et final ;

Elaborer un rapport de capitalisation des expériences faisant ressortir les leçons apprises et les bonnes pratiques.

Le FIE invite les Consultants individuels éligibles et qualifiés à présenter leur candidature en vue de fournir les services ci-dessus décrits. Le consultant individuel qui sera sélectionné devra avoir le profil suivant :

- Avoir au moins BAC+5 dans l'un des domaines suivants : développement durable, environnement, économie et planification du développement, gestion des projets, finance climatique ou dans des domaines similaires ;
- Avoir au moins sept (07) ans d'expériences professionnelles pertinentes dans l'un des domaines suivants : développement durable, environnement, finance climatique ou dans des domaines similaires ;
- Avoir au moins cinq (05) ans d'expériences professionnelles pertinentes dans le domaine de la planification ou de la gestion des projets ;
- Avoir une bonne connaissance du processus de la Convention Cadre des Nations Unies sur le Changement Climatique (CCNUCC), de l'Accord de Paris, des instruments et mécanismes de financement climatique et des plans et engagements du Burkina Faso dans le développement à faible émission de gaz à effet de serre et résilient au changement climatique serait un atout ;
  - Avoir une bonne connaissance du cadre de résultat du programme de préparation du Fonds vert pour le climat serait un atout ;
- Avoir une bonne connaissance du rôle de l'Autorité Nationale Désignée et des autres parties prenantes du Burkina Faso dans les processus du Fonds Vert pour le Climat serait un atout ;
  - Avoir une bonne connaissance de la gestion axée sur les résultats serait un atout ;
    - Être capable de communiquer oralement et par écrit en anglais serait un atout ;
- Avoir une expérience dans le domaine des projets et programme de développement liés au Fonds Vert pour le Climat (FVC) serait un atout ;
- Avoir une expérience dans la gestion de projets et programmes de développement financés par les organismes internationaux notamment la banque mondiale serait un atout.

